

# LE MESSAGER DE TAHITI

Journal Officiel des Établissements français de l'Océanie,

PARAISANT TOUS LES VENDREDIS A 5 HEURES DE SOIR

## TE VEA NO TAHITI.

MAHARITI 25. — N<sup>o</sup> 37.

Mahana pae 15 tetepa 1876.

**PRIX DE L'ABONNEMENT (payable d'avance)**  
 En 25 numéros... 18 fr.  
 En 52 numéros... 35 fr.  
 En 104 numéros... 68 fr.  
 Un numéro: 30 centimes.

Pour les Abonnements et les Annonces, s'adresser  
 L'IMPRIMERIE DU GOUVERNEMENT.

**PRIX DES ANNONCES (en espèces)**  
 Les 20 premières lignes... 50 centimes  
 Au-dessus de 20 lignes... 25 centimes  
 Les annonces reçues sans paieront la moitié du prix de la première insertion.

### SOMMAIRE.

Le sauvetage du *Bengala*. — Équipe de solai visible à Tahiti.  
 Exploration de l'isthme interocéanique. — La marine française. — Faits divers. — Les secours demandés à Paris. — Un typhoïdisme.  
 Etat civil. — Mouvement commercial. — Mouvements du port. — Annonces. — Observations météorologiques.

### PARTIE NON OFFICIELLE

Papeete, le 15 septembre 1876.

#### LE SAUVETAGE DU BENGALA.

Le *Messenger* est heureux de publier dans ses colonnes la communication suivante; elle honore les officiers- et équipages de notre marine qui l'ont motivée, ainsi que celui qui l'a écrite :

« Le jour de la localité, dans son numéro du 8 septembre, me donne le récit succinct du sauvetage du trois-mâts péruvien *Bengala* par l'escadre française du Pacifique. Capitaine de ce navire, je crois manquer à tous mes devoirs comme homme et comme marin, si je ne faisais connaître les circonstances malheureuses qui ont failli amener la perte du *Bengala* et l'importance des secours qui m'ont été donnés.

« Quarante jours environ après mon départ de Port-Townsend (territoire de Washington), mon navire, fortement éprouvé par ce mauvais temps, commença à faire de l'eau. Je mis aussitôt l'équipage aux pompes et trouvai, au bout de quelques jours d'un travail incessant, que l'eau, loin de diminuer, allait en augmentant. Reconnaisant l'impossibilité de gagner dans de périlleuses conditions le port de destination (Callao, Pérou), je dus, après avoir consulté l'équipage, changer de route et tâcher d'arriver à Tahiti; mais, la situation s'aggravant chaque jour, je mis le cap sur les îles Marquises, point le plus rapproché, afin de pourvoir à la sûreté de mon équipage étendu de fatigues.

« Le 25 août, je mouillai, à quatre heures du soir, dans une des baies de l'île Taouata (Marquises), et j'allai à terre engager des indigènes pour le travail des pompes, afin de laisser à mon équipage quelques jours de repos nécessaires après de si dures fatigues. Mais si j'étais tranquille pour l'équipage désormais à l'abri du danger, la situation de mon navire m'inspirait les craintes les plus sérieuses et malheureusement les plus fondées, car l'eau, malgré le travail des pompes, faisait toujours des progrès sensibles.

« Éloigné de tout centre de civilisation, désespérant trouver dans une île presque inhabitée les secours indispensables au salut du navire, je n'avais en perspective qu'un désastre certain; je voulus néanmoins lutter encore avant de me décider à ce pénible sacrifice: l'abandon du navire qu'on m'avait confié.

« Les pompes fonctionnent toujours; mais, hélas! elles sont impuissantes à rejeter l'eau qui menace de submerger le *Bengala*, et je vois que le moment approche où il me faudra renoncer à l'espoir de le sauver, lorsque j'appréhends l'arrivée dans la baie de Vaïahou (Marquises) du bâtiment de guerre français le *Seignelay*. Je me rends à bord et j'expose à M. le commandant Aube la situation bien malheureuse de mon navire. Avec une bienveillance et un empressement dont je ne saurais trop me montrer reconnaissant, le commandant du *Seignelay* mit à ma disposition la chaudière à vapeur; le commandant en second, ses officiers et une corvée nombreuse vinrent m'aider à charger de mouillage. Je pus, grâce à ce secours inespéré, à la remorque de la chaudière à vapeur, rejoindre le *Seignelay* dans la baie de Vaïahou. Je n'avais désormais plus rien à craindre: j'étais sous la protection du pavillon français.

« Le *La Galissonnière*, navire amiral, et le *Limier*, arrivé à vapeur de la division navale du Pacifique, venaient de mouiller dans la baie quelques instants avant mon arrivée, et aussitôt l'amiral, jugeant de ma situation, signala aux divers bâtiments placés sous ses ordres dans la baie de Vaïahou d'envoyer immédiatement à mon bord tout le personnel disponible. De nombreux marins, conduits par leurs officiers, arrivèrent à bord avec quatre pompes à incendie. Le port est aussitôt dégagé du bois qui l'entourait et qu'on embarque sur les divers bâtiments de la division; les pompes, manœuvrées avec activité et vigueur, ne tardent pas à se rendre maîtresses de l'eau, et le *Bengala*, grâce à ces puissants secours, est à l'abri de tout danger. Mais la bienveillance de l'amiral ne s'arrête pas là: il m'envoya des ouvriers

« charpentiers et calfs qui réparèrent mes grosses avaries, et, enfin formé que le *Bengala* faisait toujours de l'eau, il donna l'ordre au *Seignelay* de me prendre à la remorque pour être conduit à Papeete.

« De pareils procédés de la part de marins français n'ont rien de que de très-naturel pour qui connaît les sentiments élevés et le caractère généreux de la nation française, si bien représentée par l'amiral Périgot.

« Aujourd'hui qu'aucune espèce de danger n'existe plus, que le *Bengala* est mouillé dans un port bien abrité, et où je suis sûr de trouver tout ce qui est nécessaire pour le réparer, je crois accomplir un devoir de justice en exprimant ma profonde gratitude à l'amiral, aux commandants, aux équipages de la division navale, pour les secours si importants et si inespérés que j'en ai reçu.

« C'est à vous, officiers et marins du *La Galissonnière*, du *Seignelay* et du *Limier*, que le *Bengala* doit son salut. Aussi je vous dis à tous « Merci ! » du plus profond du cœur.

Papeete, le 14 septembre 1876.

GILLES DE GÉROSI.

#### Eclipsé de soleil.

Dimanche prochain, le 17 septembre, une éclipse de soleil sera visible à Papeete et dans toute l'île de Tahiti. Les calculs ont été faits par Papeete, on, pour parler plus exactement, pour l'emplacement de l'observatoire, situé rue Perrotto. Vu la petite étendue de Tahiti, le résultat ne comportera pour les autres points de l'île que des modifications insensibles. Voici d'ailleurs ce résultat :

	h	m	s	sec
Commencement de l'éclipse	10	48	50.6	matin.
Fin de l'éclipse	11	21	55.2	soir.

Le premier contact aura lieu sur le point du limbe faisant au centre du soleil un angle de 69° avec la verticale passant par le soleil à gauche de cette verticale, c'est-à-dire du côté du nord et sur la partie supérieure du limbe. Le dernier contact aura lieu sur le point du limbe faisant l'angle de 61° 1/2 comptés de la verticale sur la partie inférieure du limbe vers la droite, c'est-à-dire aussi du côté du nord.

La grandeur de l'éclipse, à l'instant du milieu ou de la plus grande phase, sera de sept dixièmes ou de sept dix-huitièmes du diamètre solaire, un peu plus de moitié de ce diamètre.

L'éclipse n'est pas assez grande pour qu'il se manifeste un obscurcissement considérable et un changement sensible dans la coloration des objets. On pourra cependant s'apercevoir d'une diminution dans l'éclat du soleil. Tous ces effets dépendent d'ailleurs beaucoup de l'état de l'atmosphère qu'on ne peut pas prévoir.

L'observation du premier et du dernier contact peut servir à la vérification de la longitude de Papeete. La présence de plusieurs bâtiments de la marine de la République nous permet d'espérer que cette éclipse ne passera pas inobservée et servira à l'avancement de la science.

ADAM EULYZEKI.

#### Mahana potiri.

I te mahana tangi i mau nei, te 17 no tetepa, e haapori hia i te mahana e ita i Tahiti nei.

Te matama ras e i te hura	10	42	50.6
Te ropu ras e i te hora	12	2	11.5
Te hopena e i te hora	11	21	55.2

Te rahi o te potiri ras ia te i ropu mau ra e hau roa i ia i te vae-ha-tia o te mahana.

Tienci potiri ras e ore ia e rahi roa 'tu e ore hoi e rahi roa te mohimohi ras, e te faahuru ras i te hura no te mau mea 'ora. E itea no rā i roto i te iti ras o te anaana o te mahana. Te reira mau mea i ropu mai ai no te mau hura i o te mau haapao ras o te reira ore e itea 'tu.

#### Exploration de l'isthme interocéanique.

La Commission de géographie commerciale a adressé à la Société de géographie de Paris et à toutes les Sociétés de géographie du globe la lettre suivante :

« La Commission de géographie commerciale, déléguée de la Société de géographie de Paris et des principaux groupes de commerce français, a l'honneur d'appeler d'une manière toute particulière l'attention de la Société

de la géographie de la question du percement d'un canal interocéanique. On a pu sur ce point émettre de nombreux projets de percement dont les uns ont été même suggérés l'appui des sociétés savantes. Il était difficile de se prononcer sur le projet, alors que les cartes géographiques n'ont pas encore été dressées dans les contrées appropriées et l'ordre le plus général faisait défaut à la science.

« Les sciences géographiques, des sciences géographiques, dans ses deux parties, ont été cette question, et il s'agit de la résoudre, et de la résoudre, des Etats intéressés à cette grande entreprise en pour-  
« s'attachant avec le plus d'activité possible, et s'attachant au tracé  
« qui présente à la navigation les plus grandes facilités d'accès et de  
« facilité. M. de Fouquier est chargé de la rédaction et de la lecture de ce  
« vent en séance générale du Congrès.

« La sanction du Congrès a été acquise à l'expression de ce vœu. Sans  
« préjuger des décisions ultérieures du Congrès international de géographie, il  
« est à penser qu'il était de son devoir d'y donner suite dans la modeste me-  
« sure de ses lumières et de son crédit; elle a conduit par cette considération  
« que la première mesure et la plus indispensable à la solution du prob-  
« lème était la connaissance des terrains considérés comme « il lui sem-  
« blait, en effet, que cette reconnaissance, alors même qu'elle n'aboutirait pas  
« à la solution sans doute de percement d'un canal maritime, conduirait à la  
« connaissance des régions dont la configuration géographique est de la plus  
« haute importance.

« C'est dans ces conditions qu'un de ses membres, M. Léon Troublait, in-  
« dicateur, s'est livré à la compilation laborieuse des publications qui ont traité  
« cette grande question. Il est résulté de ses études un rapport qui a obtenu à  
« première lecture l'approbation de la commission. La Commission a pu de  
« suite se rendre compte de l'étendue et de l'importance qu'il y avait lieu de  
« saisir, sous le titre formulé par le Congrès international de géographie, tous  
« les groupes suivants : des Etats intéressés à cette grande « entreprise; « elle  
« a fait d'abord elle a profité de l'initiative qui s'est bien voulu lui laisser la  
« Société de géographie de Paris, dans cette circonstance, et « pense qu'il était  
« urgent de former à Paris un des groupes du comité international qu'elle con-  
« vait à l'examen du problème, pensant que chacun des Sociétés de géographie  
« instituées dans les différents Etats du globe, procéderait à la constitution d'un  
« groupe analogue.

« De l'ensemble et de l'accord des différents groupes résulterait un comité  
« général, ou plutôt un Congrès scientifique international chargé provisoire-  
« ment d'assurer la réalisation des communications géographiques et d'appré-  
« cier et aussi complète que possible des parties les plus intéressantes du  
« grand problème américain.

« La Commission de géographie commerciale, désireuse de ne préjuger  
« en rien les décisions du Comité international pour l'exploration du grand  
« isthme américain, croit devoir décliner qu'elle se considère comme arrivés  
« au terme de sa mission, et qu'elle se bornera au rôle d'intermédiaire dans  
« les relations qui établiront entre les différents groupes et les différents  
« autres pays, jusqu'au moment prochain où une première section du Comité  
« sera créée en fonction.

« Le siège définitif du Comité international, le programme de ses travaux,  
« le lieu et la durée de ses délibérations, seront arrêtés ultérieurement, con-  
« formément à l'accord qui s'établira à la suite des propositions des différents  
« sections.

M. le ministre des affaires étrangères a informé la Société de géographie de Paris qu'il vient de couler à M. Verchère, agent vice-amiral en disponibilité, qui se propose de se rendre en dernier chef géographique, la mission de suivre les expéditions scientifiques qu'il est question d'organiser, soit en France, soit à l'étranger, pour rechercher la solution des difficultés que soulève le projet d'établissement d'un canal interocéanique à travers l'isthme de Panama.

M. Verchère se rendra personnellement sur ce point, afin de se livrer à des études préliminaires, et M. le ministre désire qu'il soit, au préalable, muni de tous les renseignements propres à éclairer aussi complètement que possible sur la question. La Société de géographie possédant certainement sur ce sujet de nombreuses et utiles informations, est priée de communiquer au département des affaires étrangères les données ou les observations qui lui paraissent de nature à faciliter l'accomplissement de la mission confiée à M. Verchère. M. le ministre annonce qu'il est d'ailleurs tout disposé à donner à cet agent toutes les facilités nécessaires, et à recueillir les renseignements que la Société de géographie désirerait obtenir sur les contrées qu'il doit visiter. (Explorateur.)

**La Marine française.**

Grâce à un redoublement d'activité, le département de la marine est parvenu à réparer les pertes que notre matériel a malheureusement essuyées pendant l'année qui vient de s'écouler, et il a pu assurer non-seulement le service de nos côtes du Levant, de l'Algérie, de la Martinique, de la Guadeloupe, de Saint-Pierre, de la Guyane, du Sénégal, du Gabon, de Tahiti, de la Réunion, de la Mayotte et de Madagascar, mais encore accomplir, dans nos divisions des Antilles, de l'Océan Pacifique, du sud de l'Atlantique, de l'Indo-Chine et de la Nouvelle-Gélande, ainsi que des mers de Chine et du Japon.

Notre escadre d'évolution, si cruellement éprouvée, a pu également combler les vides que les abordages et l'incendie ont fait faire parmi les bâtiments. Elle se compose, à l'heure actuelle, de cinq cuirassés de premier rang, ayant chacun une force de 900 chevaux et 12 canons; la *Provence*, la *Reuzé*, la *Gauloise*, la *Surveillante* et la *Vidourze*; de deux cuirassés de second rang, ayant chacun une force de 600 chevaux et 4 canons, la *Thétis*, la *Reis*, *Blanche*, et d'un croiseur, le *Deceit*, ayant 450 chevaux-vapeur et 12 canons; de telle sorte que l'escadre qui commande en chef le vice-amiral Roze, et en sous-ordre le contre-amiral Bonie, compte une force totale de 5,850 chevaux-vapeur et 81 canons.

D'après des renseignements officiels recueillis par le ministre de la marine et des colonies, notre marine militaire comprend en outre en ce moment 85 bâtiments armés, le *Suffren*, cuirassé de premier rang, d'une force de 950 chevaux et 14 canons; le *La Galissonnière*, cuirassé de second rang, d'une force de 600 chevaux et 10 canons; le *Roussin*, cuirassé de second rang, d'une force de 450 chevaux et 12 canons; les canonnières *Glacéolère*, *l'Aspic*, *l'Estoc*, *le Harpon*, *la Hollebarde*, *l'Escopette*, *la Masse*, *la Flambergue*, *la Sagoue*, *l'Empingole*, *la Décidée*, *la Coronade*, *l'Oriflamme*, *l'Épica* et *le Mythe*; six avisos le *Pérol*, le *Guichen*, *l'Adonis*, *l'Étoile*, *l'Estafette*, *le Castellan*, *le Serpent*, le *Diamant*, le *Marabout*, *l'Archimède*, *le Cygne*, le *Phaéton*, *le Sarouk*, *l'Attilas*, *le Coléon*, *le Curieux*, *Averne*, *l'Alecton*, *le Fauz*, *le Travailleur*; les croiseurs le *Citéaux-Renaud*, *la Minerve*, *le Sane*, *le Venus*, *le Farin*, *l'Infernet*, *le Segneluy*, *le Dayot*, *le Volta*, *le Lintier*, *le Clavier*, *le Talmien*, *le Duchaffoy*; les torpilleurs, la *Néride*; les corvettes le *Cassard*, *le Coligny*, *le D'Ass*

et l'*Euménide*; les transports l'*Européen*, *le Loiret*, *la Vire*, *l'Indre*, *la Hance*, *le Cher*, *la Sèvre*, *la Sarthe*, *l'Avoyon*, *le Turin*, *la Corcize*, *le Finistère*, *l'Entrepenant*, *l'Orin*, *l'Isère*, *le Dièpre*, *le Rhône*, *le Var*, *l'Orne* et *la Provençale*; les goélettes le *Topaze*, *l'Émerude*, *la Calédonienne*, *la Gazette*, et les cutters le *Levrier*, *le Boustang*, *l'Alégon* et *le Capota*.

Parmi les bâtiments-écoles, nous devons mentionner le *Renommé*, frégate à hélice de 180 chevaux et 14 canons, qui sert d'école d'application aux aspirants; l'*Alexandre*, vaisseau à voiles de second rang de 610 chevaux et 23 canons, et qui sert d'école de canonnière à Toulon, ainsi que ses deux annexes l'*Impérial*, basterie flottante de 190 chevaux et 23 canons, et le *Janus*, brick à voiles de 1<sup>re</sup> classe, de 12 canons; l'*Isis*, frégate qui sert, comme la coquette la *Corvette*, d'école de matelote et de timonerie; le *Bordas*, école navale à Brest; la *Bretagne*, vaisseau-école des novices, et apprentis marins à Brest; l'*Austerlitz*, école des sous-officiers à Brest, et le *Messager*, école des torpilles à Boyerville, commandé par le capitaine de vaisseau Courbet.

Quant au personnel, l'état-major de l'armée navale comprend, à l'heure actuelle, 19 vice-amiraux de la première section et 13 vice-amiraux de la seconde section du cadre de l'état-major général; 30 contre-amiraux de la première section et 21 contre-amiraux de la seconde section du cadre de l'état-major général; 101 capitaines de vaisseau, 223 capitaines de frégate, 694 lieutenants de vaisseau, parmi lesquels figure le lieutenant de Pierre-Philippe-Jean-Jacques d'Orléans, avec le n° 591, 41 capitaines de réserve, 11 lieutenants de vaisseau, 8 lieutenants de vaisseau détachés en leurs écoles, 486 enseignes de vaisseau, 151 aspirants de 1<sup>re</sup> classe et 39 aspirants de 2<sup>e</sup> classe.

Le corps d'artillerie de la marine comprend deux généraux de division, 3 généraux de brigade, 10 colonels, 10 lieutenants-colonels, 22 chefs d'escadron, 71 capitaines en premier, 30 capitaines en second, 30 lieutenants en premier, 23 lieutenants en second et 26 sous-lieutenants.

L'infanterie de marine est commandée par 8 officiers généraux, 11 colonels, 13 lieutenants-colonels, 22 chefs de bataillon et majors, 268 capitaines, 223 lieutenants et 24 sous-lieutenants.

Le génie maritime a à sa tête 1 inspecteur général, 11 directeurs des constructions navales, 18 ingénieurs de 1<sup>re</sup> classe, 22 ingénieurs de 2<sup>e</sup> classe et 66 sous-ingénieurs.

Il existe en outre 1 ingénieur en chef, 8 ingénieurs et sous-ingénieurs hydrographes.

Le corps du commissariat de la marine comprend 11 commissaires généraux, 26 commissaires, 54 commissaires-adjoints, 184 sous-commissaires, 128 aides-commissaires et 42 élèves-commissaires, sans compter plusieurs centaines de commis.

Le service de santé de la marine est dirigé par 4 inspecteurs généraux, 2 directeurs, 2 médecins et pharmacien inspecteurs, 16 médecins en chef, 10 médecins et chirurgiens professeurs, 40 médecins principaux, 184 médecins de 1<sup>re</sup> classe, 193 de 2<sup>e</sup> classe, 141 aides-médecins, 4 pharmaciens en chef, 50 pharmaciens et 25 aides-pharmaciens.

Enfin l'aumônerie de la marine comprend : 4 aumôniers en chef, 4 séminiers supérieurs, 23 aumôniers de 1<sup>re</sup> classe et 23 aumôniers de 2<sup>e</sup> classe.

(Échange.)

**FAITS DIVERS**

Les renseignements suivants sont détachés d'une lettre écrite de Payta (Pérou) :

« En quittant le Callao, la frégate cuirassée *La Galissonnière* alla mouiller dans une crique peu éloignée, où se trouva Ancon, petite ville de bains. En y jetant l'ancre, notre hat était de faire des fouilles dans une immense nécropole indienne, située à quelques centaines de mètres du rivage, sur la rive de la pampa. Pendant les dix premiers jours, les travaux furent habilement dirigés par M. Wiener, jeune professeur français, ancien bachelier et ancien élève de l'École Polytechnique, qui avait été, au lycée Bonaparte, après son départ, M. le docteur Manceau (de Quimper), qui avait été son intelligent collaborateur, fut chargé de continuer les travaux et de diriger les vingt-cinq hommes de corvée, terrassiers improvisés, débarqués de la frégate. Leur peine fut couronnée d'un plein succès; ils découvrirent successivement plus de cent monies, dont quelques-unes dans un état parfait de conservation.

« Voici une énumération succincte des objets trouvés en grande quantité : des étoffes de coton et de laine admirablement tissées avec des nuances et des nuances et des nuances; des miroirs; des coiffures en paille, des ornements en plumes de perroquet et en coquillages-travaillés, des colliers de grattes ou de boules de cuivre, d'argent et même d'or; des fuseaux noirs de 81 de coton, des quenouilles en roseau entourées de laine de llama, des aiguilles faites avec des os de bœuf, des anneaux et des anneaux en bois; des manches ou rouges, avec figures très-originelles; des nœuds, à part quelques massifs et sables grossiers en bois de fer; quelques lanternes en bois dur au feu, des frondes en coton et des étendards de guerre.

« Après de plusieurs de ces monies, qui avaient la tête entourée d'une corde de frotte habilement tressée, se trouvaient de petits sacs remplis de pierres rondes et dures. Toutes étaient entourées de filets bruyants tout à fait comme ceux dont nous nous servons aujourd'hui. Dans plusieurs de ces sépultures étaient des dents de maïs très-bien conservés. Enfin, dans un grand tombeau, on trouva des traces de maçonnerie, on découvrit trois vases d'or très-bien travaillés et pesant à eux trois 450 grammes (valeur 1,500 francs), et deux grands vases d'argent qui auraient eu une grande valeur, s'ils n'avaient été réduits à l'état d'oxyde et de chlorures. En résumé, le *La Galissonnière*, au retour de sa campagne, pourra offrir au musée du Louvre plus de trois cents objets, dont plusieurs d'une grande valeur.

« La Bibliothèque de Sardanapale vient d'être découverte par sir Layard, l'illustre archéologue des antiquités assyriennes, dans les ruines du palais Ewarita, à Ninive. Elle se compose de tablettes en argile crue, placées sur des tables en bois, et sur une table de bœuf, et contenant une écriture fine canaliculée (syllabes en forme de coins). Un grand nombre de ces tablettes sont divisées en deux colonnes, dont la droite a à servir d'explication à la gauche; d'autres encore paraissent être des catalogues, attendu qu'elles

renferment une grande liste de divinités. Il résulte des investigations entreprises après sa découverte qu'il existait à cet emplacement des ouvrages superposés destinés à la bibliothèque royale. L'édifice principal avait consacré aux archives et l'autre à la collection des livres. On a principal y avait enfoncé les dépêches de ses secrétaires, mais les écrits politiques sont les plus importants. On y remarque une proclamation adressée aux Babyloniens au sujet de la venue de son frère; les éponymes d'après lesquels les Assyriens comptent les années, et qui sont une source précieuse pour l'étude de l'étréonologie de cet empire; les *syllabaires* expliquant les signes et les caractères dans l'antique Babylone. Soixante-dix tablettes forment un ouvrage complet d'astronomie et d'astrologie, ayant pour titre : *L'ŒUVRE DE BEL*, et indiquant le lever et le coucher des planètes et des célestes. Elles sont un témoignage irréconçuable de toute sorte. Tous ces documents nous font pénétrer l'antique civilisation qui a régné dans les contrées, aujourd'hui presque désertes, de l'Éphraïm.

On vient d'être inventé en Angleterre une machine à écrire qui peut donner de soixante-dix à soixante-huit lettres par minute, d'un texte parfaitement lisible. Le *Times* nous donne la description de cette machine :

La copie se fabrique à l'aide de caractères d'imprimerie qui retombent sur un rouleau de papier se déroulant automatiquement comme ceux qui servent dans les télégraphes imprimés.

La machine à écrire est pourvue d'un clavier analogue à celui d'un piano, et sur lequel l'écrivain peut agir avec les deux mains comme un musicien qui exécute un morceau de musique. Cette machine n'est ni encombrante, ni lourde. Sa forme est celle d'un cube ayant 27 centimètres de côté.

Il paraît que des expériences publiques seront prochainement exécutées à Paris.

Les caractères sont fabriqués en acier trempé dur; on pressait le rouleau avec une force notable, on peut obtenir par une opération comme plusieurs copies du même arriété. Il suffit d'employer le procédé bien connu des copistes, et de placer sur le rouleau plusieurs épaisseurs du papier noir d'un côté, alternant avec des feuilles blanches.

**Les animaux domestiques à Paris.**

On n'a recensé ni les rats, les souris, ni même les chats de Paris, et à plus forte raison les animaux moindres ont été négligés; mais il ne faut pas croire que, dans ses dernières opérations, la statistique officielle n'ait pas fait le compte des autres animaux domestiques.

Paris possédait lors du recensement, 46,211 bêtes de l'espèce chevaline, savoir : 169 poulains et pouliches, 11,138 chevaux entiers et étalons, 23,130 chevaux hongres et 11,779 juments. C'est 2,245 bêtes par arrondissement en moyenne. Arrondissement qui compte le plus est le 7<sup>e</sup> : 6,392, nombre qui s'explique par l'existence des casernes. Viennent ensuite le 19<sup>e</sup> et le 17<sup>e</sup>, qui en comptent plus de 4,500. Au contraire, le 2<sup>e</sup> n'en comptait que 355, le 3<sup>e</sup> que 431, le 1<sup>er</sup> que 470. Les écuries sont rares dans ces quartiers riches, et les pousins qui y possèdent des chevaux sont généralement obligés de les loger ailleurs.

L'arrondissement moyen dispose de sept mulet, et Paris entier n'en a que 147. Ce n'est pas comme dans le Poitou. Il n'y a de mulets dans aucun des trois premiers arrondissements; il n'y en a qu'un seul dans le 19<sup>e</sup> arrondissement et un seul encore dans le 12<sup>e</sup>. Le 14<sup>e</sup> est celui qui en a le plus : 35, c'est-à-dire un étal de 12<sup>e</sup>. Ils sont employés au transport des matériaux proviennent des carrières de la plaine extérieure.

On ne connaît pas les ânes dans les 1<sup>er</sup>, 2<sup>e</sup>, 3<sup>e</sup>, 4<sup>e</sup>, 5<sup>e</sup>, 6<sup>e</sup>, 9<sup>e</sup> et 10<sup>e</sup> arrondissements et Paris n'en a guère plus que de mulets. La plus grande de ceux qu'il possède, — 22 — se trouve dans le 14<sup>e</sup> et le 18<sup>e</sup> arrondissement. Montmartre, avec ses 70 têtes, n'a l'avance que de 2 sur Montrouge; mais c'est assez pour maintenir sa réputation :

**Viens de Montmartre avec ma bête.**

Peut-être sera-t-on étonné d'apprendre que 1,895 bœufs peuvent vivre dans Paris; mais ces bœufs sont évidemment des vaches, celles des nourrisseurs, et la statistique serait par leur donner leur vrai nom. Ce sont les 19<sup>e</sup>, et le plus : 35, c'est-à-dire un étal de 12<sup>e</sup>. Ils sont employés au transport des matériaux proviennent des carrières de la plaine extérieure.

Il est plus difficile de s'expliquer l'existence de deux porcs dans le 3<sup>e</sup> arrondissement, de sept dans le 4<sup>e</sup>, etc. Le 1<sup>er</sup>, le 2<sup>e</sup>, le 9<sup>e</sup> et le 11<sup>e</sup> arrondissements sont les seuls qui n'ont absolument possédés de leurs limites l'animal cher à saint Antoine.

Les chèvres sont au nombre de 524 dans Paris et ne commencent qu'au 4<sup>e</sup> arrondissement. Même avec des cornes dorées, les quartiers élégants n'en ont pas vu; elles sont très-générées avec leur ovine continuité de grimper le long des murs. Ce n'est pas trop que 64,719 têtes de volaille, mais la statistique n'aura peut-être pas tout vu. L'arrondissement qui a la plus belle basse-cour est le 18<sup>e</sup> (7,699 têtes). Vaugrand (7,061) et Ménilmontant (7,241) ne viennent qu'après Montmartre. Le 1<sup>er</sup> arrondissement est de beaucoup le dernier de tous pour l'élevage des poules, des canards et des oies; il n'en possède que 82. Le 2<sup>e</sup>, du moins, en a 127.

Au dire du recensement de l'État, nous n'aurions entre nos murs, les 20 arrondissements, que 38,127 chiens; mais la ville de Paris, qui en sa qualité de commune bat monnaie avec l'espèce, a fait examiner de près la situation, et elle a vu qu'il fallait en compter au moins 68,000, non compris, bien entendu, les pauvres bêtes de chiens errants et de chiens perdus, qui ne sont pas traités par les Parisiens et par la police aussi bien qu'à Constantinople, et qui vi-

vent, ou plutôt qui meurent, comme les peuvent, en emportant le secret de leurs vertus inconnues.

Il ne faut pas désespérer de la future renommée du miel. Paris compte 129 ruches d'abeilles. (Echange.)

**A la Correctionnelle. — Le Lapin subtilisé.**

Méfiez-vous de la veuve Carniveau; elle fait bien basse sur tout, notamment sur tout ce qui se mange. Il est peut-être un peu tard pour en prévenir Montrou, mais l'avertissement servira à d'autres. La veuve Carniveau lui a mangé un lapin qui habitait en commun avec une chèvre, et ces deux rongeurs étaient, paraît-il, liés d'une amitié touchante. A raison de ce vol, la veuve Carniveau comparait devant la justice.

Montrou s'avance, et, avant d'avoir péché serment, s'écrie : — Moi, messieurs, je peux lever la tête.

M. le président. — C'est le man qui l'a fait lever d'abord.

Montrou, donc,ève la main et débute ainsi :

— Pour lorse, j'ai à dire devant Dieu et devant les hommes, c'était le 1<sup>er</sup> février; je dis à ton épouse : « Si nous mentions Abéllia au spectacle pour ma fête ? » Ma femme me répond : « Allons ! » Nous v'is donc partis, après avoir enfoncé dans leur cabane, qui est au fond de la cour, la chèvre et le lapin, qui ne peuvent pas se quitter. Nous v'is donc au spectacle, un monde !... un monde, que, au second acte, v'is la ma femme qui crie : « J'étouff ! — Ote ton corset, que j'y dis, et fûche-nous la paix. »

M. le président. — Arrive donc au fait.

Montrou. — Voilà !. Pourvont pas y tenir à cause de la chaleur de ma femme, nous nous en allons; Achille pliait ! vous pensez ; y fûche des claques ; ça avait beau être ma fête, j'étais pas de bonne humeur d'en être pour mes 3 f. 50 de spectacle pour pas deux actes que j'avais vus. C'est bon, nous v'is rentrés ; on fûche Achille au lit, mais nous y montons nous, dont il était sur le coup de dix heures sonnant. Quand nous sommes couchés, v'is que j'entends la chèvre qui bêle. « Tiens ! que je dis à ma femme, Agis qui bêle. » Un instant après, elle recommence ses gémissements que j'en étais comme un âne en peine. « C'est drôle ! que je me dis. Comme j'avais envie de dormir, je réveille ma femme et j'y dis : « Va donc voir ce qu'a la chèvre. » Ma femme s'en va, descend au jardin et remonte en disant : « On a volé le lapin. — C'est la veuve Carniveau, que je dis. — C'est elle, dit mon épouse. »

M. le président. — Pourquoi l'avez-vous accusée tout de suite ?

Montrou. — Ah ! chaque éclairci crainit Jean Froide, et les voisins nous avaient prévénus que c'était une voleuse, et puis qu'elle nous avait déjà riflé des pommes de terre, des œufs et du beurre.

M. le président. — Est-ce que vous êtes fruitier ?

Montrou, d'un air froissé. — Fruitier ? Je suis cordonnier ; ça m'empêche pas d'avoir...

M. le président. — Bien, bien.

Montrou. — Le lendemain matin, je fais lever ma femme; elle s'en va chez la Carniveau pour lui parler du lapin; elle revient au bout de... un bon moment... environ, irris en colère, et qu'elle me dit : « La Carniveau soutient qu'elle n'a pas vu le lapin. — C'est bon, que je dis, que je vis y aller ; je la accuse comme un premier, si bien qu'elle fut par me répondre la même chose. Alors je lui dis : « Je vas aller chez le commissaire de police. » Pour lorse, quand je suis parti, v'is qu'elle dit à Achille, qui avait voulu venir avec moi pour nous voir disputer et comme il n'avait pas eu de plaisir la veille, et en fait... enfin, on ne fait rien; v'is qu'elle lui dit qu'elle a pris un lapin, et elle lui rend la peau, dont qu'il l'a rapportée; là-dessus ma femme y a retourné, et elle lui a avoué comme deux et deux font quatre.

M. le président. — Eh bien, femme Carniveau ?

La prévenue. — Je realize, aussi vrai que v'is le bon Dieu qui nous sépare.

M. le président. — Mais vous avez rendu la peau du lapin à l'enfant ?

La prévenue. — L'enfant, ça ne compte pas; il n'a pas encore fait sa première communion.

M. le président. — Vous avez avoué à la mère ?

La prévenue. — Quant à M<sup>me</sup> Montrou, étant tombée chez moi comme *tramps* et m'ayant collé deux giffes pour que j'avoue, j'ai avoué par peur. Mais c'est un faux témoignage comme contraint et forcé, dont que j'en prie Dieu qu'on l'évoque pour enlever les chaînes. Je suis abscondus d'un lapin; je ne l'aime pas; s'il n'y avait qu'on lapin et moi sur la terre, le fin du monde viendrait bientôt. C'est comme j'ou que je réclame la solitude du tribunal.

Après cette jolie défense, le tribunal condamne la veuve Carniveau à un mois de prison.

C'est injuste, c'est une horreur judiciaire s'écrie-t-elle quand on l'emmena.

**ÉTAT CIVIL.**

*Etat des mouvements survenus dans l'état civil européen de la commune de Papeete pendant le mois d'août 1876.*

- MARRIAGES.
- 1 août. Argénie-Marie Liais, fille d'Edmond Liais et de dame Camille Loris.
  - 11 août. Terrence-William-Albert Gossij, fils d'Auguste Gossij et de dame Sarah Gibert.
- MARIAGES.
- 23 août. Entre Pierre-Ignace-Thibaut Garley et demoiselle Pauline-Isabelle Bervé.
- DÉCÈS.
- 17 août. Chabaut, Gabriel, canotier servant à la 17<sup>e</sup> demi-batterie d'Artillerie de marine, âgé de 25 ans.
  - 19 — Gallienne, Joseph, matelot de 3<sup>e</sup> classe à bord du vaisseau-transport Loire, âgé de 20 ans.
  - 25 — Le Gallienne, Yves-Marie, matelot de 3<sup>e</sup> classe à bord du vaisseau-transport Loire, âgé de 21 ans.
  - 26 — Livronnet, Gédéon-Marie, matelot à bord du vaisseau-transport Loire, âgé de 21 ans.
  - 27 — Pirou, Jean-Pierre, matelot à bord du vaisseau-transport Loire, âgé de 17 ans.
  - 27 — Michel, Jean-Baptiste-François, matelot à bord du vaisseau-transport Loire, âgé de 21 ans.

J. Olibao, Espagnol, 1<sup>er</sup> pilote du navire *Esparola*, frappe d'apoplexie à bord de ce bâtiment; a été transporté immédiatement à l'hôpital militaire de Papeete, où il a succombé presque en arrivant, hier, vers six heures du soir. Le décès eut lieu à 39 ans.

